

## Communiqué de presse

# La voirie active son dispositif neige et verglas

Nous abordons la période hivernale, celle-ci est propice aux chutes de neige et au verglas sur les 250 km de voies routières et cyclables, ainsi que les 440 km de trottoirs et de chemins piétonniers de la ville de Genève. Le verglas qui survient inopinément ou le cumul de la neige au sol représente un défi à relever sur le territoire municipal: tout ne peut être traité en même temps, mais la Voirie dispose de moyens conséquents déployés selon une stratégie éprouvée qui définit la mise en œuvre des moyens pour limiter l'impact sur la vie quotidienne de la cité.

En effet, pendant tout l'hiver et en parallèle de ses activités régulières, le service Voirie – Ville propre est prêt à intervenir rapidement pour sécuriser les routes, les voies cyclables et les voies piétonnes prioritaires. Au total, ce sont près d'une centaine de collaborateurs et de collaboratrices qui sont mobilisables 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, jusqu'à fin mars.

Les moyens d'intervention se composent d'une quarantaine de véhicules dont une trentaine de petits engins destinés notamment à la sécurisation des arrêts de transports publics et des trottoirs. Une dizaine de poids lourds, équipés de lames et de saieuses, traitent en priorité les axes principaux, empruntés par les services d'urgence, et les voies de transports publics. Les camions disposent de sondes thermiques qui permettent d'optimiser l'épandage, limitant ainsi le coût et l'impact environnemental.

Les relevés des stations de contrôles climatologiques réparties sur le territoire communal et des bulletins météorologiques précis sont consultés pour prévoir le gel et les épisodes neigeux. Un ou une responsable d'intervention est de permanence et veille sur le territoire de la ville pour détecter le moindre problème. Il peut déclencher l'alerte très rapidement en coordination avec les acteurs privés et cantonaux.

Si la Ville engage des moyens importants, elle compte aussi sur la collaboration des citoyens et citoyennes. Les concierges d'immeubles et locataires d'arcades peuvent soutenir la voirie en déblayant la neige devant les immeubles. Les détenteurs de véhicules sont priés de s'équiper de pneus d'hiver afin d'éviter de paralyser le trafic en cas de fortes chutes de neige. La Voirie remercie les automobilistes de stationner correctement leurs véhicules: les voitures ne doivent absolument pas dépasser le marquage des places pour faciliter le passage des larges lames à neige. Les deux-roues stationnés doivent aussi veiller à ne pas dépasser sur la chaussée pour les mêmes raisons.

Contact presse :

*Jean-Marc Robbiani*

*Délégué à l'information et à la communication, Voirie de la Ville de Genève*

*+41 22 418 42 52*